

RÉUNION RESTREINTE
DES 5 CONSEILS COMMUNAUX RÉUNIS
DU 4 JUILLET 2018

Point sur le budget participatif 2018 et état d'avancement des projets de l'édition 2017

Madame Frédérique FABRE-TABOURIN, adjointe déléguée à la Participation Citoyenne, rappelle que dans le cadre du budget participatif 2017, 97 projets ont été déposés, 54 ont été analysés par les services et 45 ont été retenus pour la votation. A l'issue de celle-ci, 16 projets ont été élus.

A ce jour, 90 % des projets ont été réalisés, les 10 % restant devant être réalisés d'ici à la fin de l'année, les techniques d'achat public ne permettant pas d'aller plus vite. Un rappel des projets est présenté. Il est précisé qu'ils sont réalisés tels qu'ils ont été proposés par les Talençais. C'est un des principes forts souhaités par la Ville dans le cadre de ce budget participatif.

En ce qui concerne 2018, 68 projets ont été déposés, 45 projets sont en cours d'étude. Il est rappelé que les projets sont analysés par les services municipaux jusqu'au mois de septembre et que ceux-ci seront soumis à la votation dans le courant du mois d'octobre sachant que se tiendra le Forum de la Participation Citoyenne le 13 octobre 2018 au Forum des Arts et de la Culture.

Présentation du plan fleurissement de la Ville

Madame Jacqueline CHADEBOST, adjointe déléguée aux Espaces Verts et à la Valorisation du patrimoine bâti, non bâti et naturel ainsi que Monsieur Benoît PETRIDIS, responsable du Service Environnement et Paysages de la Ville, viennent présenter un catalogue de techniques possibles de fleurissement sur les quartiers (diaporama ci-joint). Madame CHADEBOST propose le principe que chaque Conseil Communal, à partir de ces contraintes et possibilités techniques, étudie les différentes réalisations de plantation qu'il souhaite sur son périmètre.

Les Conseillers communaux auront ainsi la possibilité de présenter un projet à l'automne que le service Environnement et Paysages étudiera afin de faire les plantations au printemps prochain.

Monsieur PETRIDIS, en réponse à des questions, tient à souligner les difficultés de réaliser des plantations sur certains trottoirs en raison des normes de cheminement, notamment sur certains trottoirs très étroits. Seule la réalisation de semis en pied de mur est envisageable dans ce cas.

Lors des débats qui s'engagent, il est notamment souligné les avantages du mur végétal qui nécessite une fréquence d'arrosage moins importante que celle des jardinières. Les plantations au printemps prochain pourraient être concomitantes avec le projet de concours des Villes Fleuries, le fleurissement des façades faisant partie des critères pour obtenir la 3ème fleur au Concours des Villes Fleuries. Certains conseillers proposent que les terrains « EDF » bien souvent peu entretenus puissent être étudiés dans le cadre de

ce plan de fleurissement. Cette éventualité n'est envisageable qu'à la condition que le propriétaire n'y soit pas opposé. Il faudra donc se rapprocher du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de Gironde pour regarder le contenu des conventions d'entretien de ces espaces.

Présentation de la journée propreté initiée par l'association de Défense et d'Amitié du quartier Béthanie et projet d'organisation d'une opération propreté sur la Ville

Monsieur Christian PENE, adjoint délégué à la Protection de l'Espace Urbain, présente le diaporama ci-joint. Au cours de la présentation, Monsieur PINCEPOCHE, Président de l'association de Défense et d'Amitié du Quartier Béthanie, dresse le bilan de la journée propreté initiée par cette association. Il s'agissait d'organiser une matinée pour prendre en charge le nettoyage du Cours de la Libération et le quartier du Lycée. Cette initiative a été très bien perçue par les habitants, il ne s'agissait pas de se substituer à la Ville mais de faire acte de civisme.

Monsieur le Maire a trouvé cette initiative exemplaire, il a donc souhaité l'étendre au niveau communal.

Cette journée se déroulera le 27 octobre avec le soutien des Conseils Communaux, des Comités de quartiers. Il y aura un coordonnateur et des référents sur tous les quartiers. Il sera fait un appel à volontaires dès le début de la rentrée scolaire.

Point sur la charte de l'Urbanisme Durable

Madame FABRE-TABOURIN, adjointe déléguée en charge de l'Urbanisme, annonce qu'il s'agit d'une charte qui va être coconstruite avec des habitants tirés au sort et les professionnels de la construction dans le but d'élaborer un document applicable et pragmatique permettant à Talence de continuer à se développer harmonieusement.

Ce travail va être l'occasion de réfléchir au devenir des secteurs pavillonnaires qui sont destinés à évoluer. Il faut donc anticiper leur changement ainsi que celui du campus.

C'est le but de cette démarche. Le premier rendez-vous du groupe de travail est programmé le 20 septembre 2018.